COMMUNE DE
SIVRY-RANCE

Engagement contractuel de deux ouvriers polyvalents (H./F./X.)

Profil

- Etre belge ou citoyen de l'Union Européenne
- Jouir des droits civils et politiques
- Langue : Français – bonne connaissance
- Etre titulaire du permis B
- Avoir une connaissance de la Commune de Sivry-Rance
- Avoir le sens de l'organisation
- Etre à même de travailler en toute autonomie tout en sachant s'intégrer dans une équipe
- Maîtriser les règles et les consignes de sécurité
- Faire preuve d'intégrité, de professionnalisme et de déontologie

Description de la fonction

L'ouvrier effectue divers travaux d'entretien courant et de réparations éventuelles suivant des directives ou d'après des documents techniques.

La fonction, consiste à (liste non exhaustive) :

- Prendre connaissance des consignes de travail quotidiennes et du planning
- Conduire et manœuvrer une camionnette
- Assurer l'approvisionnement du poste de travail en matériel et matériaux
- Nettoyer, entretenir et ranger le matériel, les équipements et les locaux
- Assurer l'entretien et la maintenance des infrastructures et/ou bâtiments

L'ouvrier peut également être amené à (liste non exhaustive) :

- S'assurer de la propreté d'une zone
- Ramasser des détritus
- Balayer les espaces publics et la voirie
- Entretenir les égouts et les avaloirs
- Entretenir le mobilier urbain et les signalisations
- Utiliser des machines de types tondeuse, tronçonneuse, débroussailleuse, brosse mécanique, etc ..
- Utiliser un véhicule de service avec remorque

Régime de travail :

- Temps plein
- Contrat à durée déterminée du 01/07/2024 au 31/12/2024 en vue d'un CDI
- Echelle de traitement : E2

Conditions d'accès :

- Avoir au minimum un diplôme niveau primaire CEB
- Etre dans les conditions APE au moment de l'engagement
- Etre titulaire du permis B
- Présenter un acte de candidature recevable ;
- Réussir l'examen dont le programme est le suivant :
  1ère épreuve éliminatoire : épreuve écrite relative aux connaissances professionnelles.
  2ème épreuve éliminatoire : épreuve pratique en rapport avec l'emploi à pourvoir.
  3ème épreuve éliminatoire : épreuve orale permettant d'apprécier la maturité et l'aptitude à la fonction considérée.
- Les candidats participant aux examens d'aptitude de recrutement doivent, pour être déclarés admissibles, obtenir 50 % des points dans chaque épreuve et 60 % pour l'ensemble des épreuves.

Conditions de l'engagement

Les candidatures doivent être adressées par courrier pour **le 19/04/2024** au plus tard (cachet de la poste faisant foi) auprès de Monsieur le Bourgmestre Jean-François GATELIER et Monsieur le Directeur Général f.f. Renaud PESTIAUX, Grand'Place 2 à 6470 Sivry.

L'acte de candidature, sous peine de nullité et d'irrecevabilité, devra obligatoirement comporter les documents suivants :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Un retour sur expériences utiles pour la fonction
- Un extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois
- Une copie du permis de conduire
- Une copie du diplôme

PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général f.f., Le Bourgmestre,

R. PESTIAUX J-F. GATELIER

Administration Communale de SIVRY-RANCE - Communauté Française